



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 29 mars 2022 à 17 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : Nathalie Thauvette
Marcelina Jugureau

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Claude-Marc Raymond
Réal Langlais
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Est également présent : M^e Antoine Banville, greffier

ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Travaux publics
 - 3.1 Attribution de contrat pour la surveillance des travaux de réaménagement de la rue Saint-Laurent et ajout d'éclairage
4. Affaires nouvelles
 - 4.1 Attribution de mandat pour intenter un recours devant la cour municipale
 - 4.2 Attribution de mandat pour intenter un recours devant la cour supérieure
5. Période de questions - Personnes dans la salle
6. Levée de la séance

98-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 4.1 Attribution de mandat pour intenter un recours devant la cour municipale
- 4.2 Attribution de mandat pour intenter un recours devant la cour supérieure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

99-22

ATTRIBUTION DE CONTRAT À GROUPE DGS INC. POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-LAURENT ET AJOUT D'ÉCLAIRAGE

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de prix pour la surveillance des travaux de réaménagement de la rue Saint-Laurent avec ajout d'éclairage.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal attribue un contrat à Groupe DGS inc. pour la surveillance des travaux de réaménagement de la rue Saint-Laurent et ajout d'éclairage d'une somme de 65 185,08 \$, taxes incluses.

QUE le montant requis pour cette dépense soit prélevé à même le poste budgétaire n° 22-300-70-711, règlement d'emprunt n° 706.

QUE le certificat du trésorier n° 2022-03-041 atteste qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

100-22

ATTRIBUTION DE MANDAT POUR INTENTER UN RECOURS DEVANT LA COUR MUNICIPALE

Il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal accorde un mandat à M^e Pierre-Hugues Miller pour intenter un recours devant la cour municipale pour le recouvrement des taxes municipales dues par Recycle Gypse Québec inc.

QUE le certificat du trésorier n° 2022-03-042 atteste qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

101-22

ATTRIBUTION DE MANDAT POUR INTENTER UN RECOURS DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE

Il est proposé par M. Claude-Marc Raymond et résolu :

QUE le conseil municipal accorde un mandat à M^e Pierre-Hugues Miller pour intenter un recours devant la cour supérieure du Québec afin d'obtenir le respect par Exo et Recycle Gypse Québec inc. de la réglementation d'urbanisme, notamment du règlement de zonage et du règlement concernant les nuisances, la paix et le bon ordre.

QUE le certificat du trésorier n° 2022-03-043 atteste qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

102-22

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 17 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, Greffier